

Masque obligatoire au collège: gratuité possible pour les familles démunies (Blanquer)

Montataire, 21 août 2020 (AFP) -

Le masque obligatoire en classe dès la rentrée pour les collégiens et les lycéens pourra au cas par cas être fourni gratuitement aux familles "en grande difficulté", a annoncé vendredi le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

"Si des familles sont en grande difficulté, nous sommes en situation de fournir des masques aux élèves qui en ont le plus besoin", a déclaré le ministre, en visite dans une école de l'Oise, à Montataire, rappelant que l'allocation de rentrée scolaire pour les foyers les plus modestes avait été majorée de 100 euros cette année.

Le ministre a estimé que "l'habitude de porter le masque doit être prise, y compris par les adolescents" et qu'il "est normal d'avoir cela comme on a des vêtements" et que cela faisait partie "des fournitures de rentrée".

"Si vous avez un masque et que vous le lavez régulièrement, ce n'est pas un cout gigantesque", assure t-il.

Face aux inquiétudes des enseignants devant le rebond du coronavirus, M. Blanquer a annoncé jeudi sur France 2 que le masque serait désormais obligatoire en toutes circonstances pour les collégiens et lycéens dans les espaces clos à partir de la rentrée le 1er septembre.

Dans les espaces extérieurs, dont les cours de récréation, ce sera laissé à l'appréciation des autorités locales.

Les professeurs de collège et lycée seront également tenus de porter un masque même si M. Blanquer a estimé vendredi que cette obligation pourrait être levée lorsqu'il y a une distance de 2 mètres avec les élèves pendant les cours.

"Si ça gêne le cours, cette possibilité existe. Le port du masque peut être une contrainte pour les professeurs, a fortiori quand ils doivent parler pendant des heures", a souligné M. Blanquer.

Pour les encadrants de crèche et les enseignants en maternelle, le port du masque reste recommandé mais n'est pas obligatoire.

bur-dar/jt/cbn

Afp le 21 août 20 à 12 20.